



La Voix Agen

Mai 2022 n°394

Journal édité par le syndicat CGT des fonctionnaires
Territoriaux de l'agglomération d'Agen

CONTACTS

Permanences au siège de la CGT – Bourse du Travail - 9 Rue Frères Magen – 47000 AGEN

Tel : 05 64 25 01 01 / 06 70 21 41 80

(E-mail) territoriaux.agen@udcgt47.fr (Site Internet) territoriaux.agen.wifeo.com

Permanences tous les Mardis après-midi de 14h/18h et les Vendredis toute la journée

1er mai 2022 Plus que jamais mobilisé-es pour nos revendications Entre 400 et 500 personnes ont participé au traditionnel défilé du 1 er Mai

Les organisations syndicales CGT, FO, FSU se sont rassemblées ce 1er mai pour faire de cette journée un temps fort de mobilisation pour les salaires, les pensions, la protection sociale, les emplois, les services publics, l'engagement de la rupture écologique, la paix.

Avec un taux d'inflation qui s'emballe, la situation faite aux agents-es du public comme aux salarié-es, aux retraité-es, aux privé-es d'emploi, aux étudiant-es n'est plus tolérable tandis que les milliardaires en France ont accumulé 236 milliards supplémentaires lors de la pandémie. Pour arrêter de malmenager les services publics, alors que les services publics contribuent à répondre aux besoins de la population et à réduire les inégalités, il est aujourd'hui temps de reconnaître la valeur et l'engagement de leurs agents-es en améliorant leurs conditions de travail et en revalorisant d'urgence le point d'indice.

Pour défendre et conforter notre modèle social, Les organisations syndicales s'opposeront à tous projets visant à reporter l'âge légal de départ en retraite. La préservation de notre modèle social et de son financement passe par la lutte contre le chômage, par les augmentations de salaires, par la lutte contre l'évasion fiscale ou encore par la fin des exonérations de cotisations sociales non compensées par l'État.



Le syndicat CGT s'invite dans vos services

Vous trouverez ci-dessous les dates auxquelles les élus du syndicat CGT se rendront sur site pour échanger avec vous.

- **Mai** : SEV
- **Juin** : UTO
- **Septembre** : Forum sur le parvis de la Mairie d'Agen
- **Octobre** : CTA
- **Novembre** : CTM

Point concernant le répertoire des métiers

- Différentes réunions ont eu lieu avec l'administration concernant le répertoire des métiers.
- Le syndicat CGT a proposé un tableau de points pour l'évaluation du répertoire des métiers
- Qualifications minimales 5 à 10 points x 4,68602 = 22,4301 à 46,8602 euros mensuel.
- Qualifications moyennes 10 à 15 points x 4,68602 = 46,8602 à 70,2903 euros mensuel.
- Qualifications hautes 15 à 20 points x 4,68602 = 70,2903 à 93,7204 euros mensuel.
- Les propositions du répertoire des métiers de l'administration ne correspondent pas à ce que permet le statut en termes d'évolution de carrière. Elles sont trop limitantes.
- L'interprétation figée et réductrice de l'administration sur l'application du RIFSEEP (**seul l'encadrement, une partie de l'expertise et la qualification de certains agents est reconnu**) ne correspond pas à ce que permet la loi en terme d'évolution et ce que souhaite votre syndicat
L'attribution sectorielle de primes insuffisantes, met de côté un grand nombre d'agents tout aussi méritants, ce qui n'est pas acceptable de notre point de vue.
- Le syndicat CGT a rencontré les agents et émis un préavis de grève
- Un tractage a été organisé à l'attention des élus communautaire pour les informer
- Le syndicat s'est investi pleinement en proposant des solutions.

A ce jour la mobilisation a permis à 340 agents d'obtenir une prime de 20 euros/mois.

L'inflation grimpante et le pouvoir d'achat en berne, sont une réalité pour la plupart des agents, nous continuerons donc à défendre l'idée du droit à une prime pour tous prenant en compte l'expertise et la qualification de l'ensemble des agents.

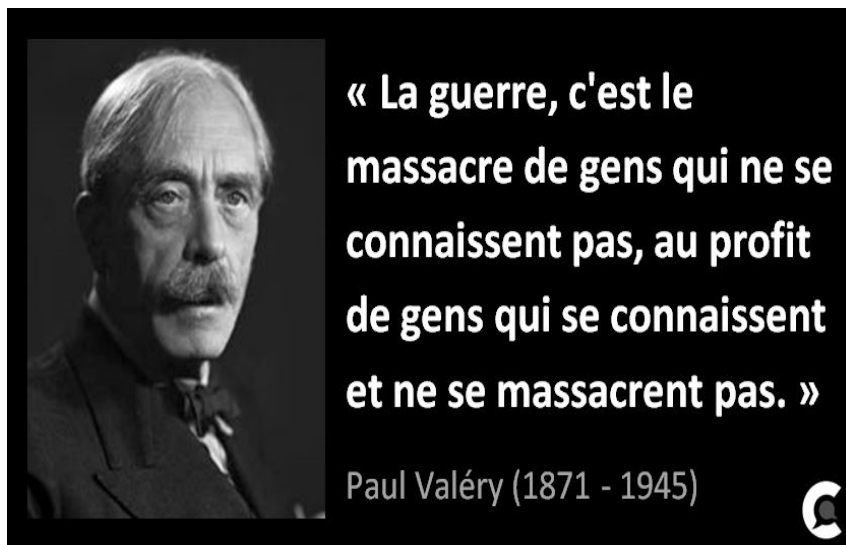
Retour dialogue social du 4 mai

- Une demande a été effectuée au Président Maire de l'agglomération d'Agen concernant une augmentation de prise en charge pour la carte déjeuner : nous avons sollicité 60%,
- Participation financière à la hausse (suite à un décret de loi) de l'administration concernant la mutuelle santé,
- Echange concernant le service de la collecte et des Atsems, à notre demande suite à plusieurs rencontres,
- Promotion interne en septembre, avancement de grade le vendredi 20 mai,
- NBI (Nouvelle Bonification Indiciaire), bilan des trop perçus et non perçus, l'autorité va trancher.

Pour la paix et la solidarité internationale

Fidèle à sa tradition internationaliste, le mouvement syndical a placé aussi ce 1er mai sous le signe de sa solidarité avec le peuple ukrainien, et tous les peuples victimes des guerres. Les réfugié-es, d'où qu'elles et ils viennent doivent être accueilli-es dignement et sans discrimination. Les citoyen-nes russes et biélorusses qui expriment leur opposition à la guerre doivent être soutenu-es.

Nos organisations dénoncent l'agression de la Russie et militent pour la paix. Celle-ci passe par un retrait immédiat des troupes russes du sol ukrainien et par le retour à la diplomatie afin de dégager une solution respectueuse des droits des peuples et du droit international. Les crimes de guerre doivent être dénoncés et punis quel que soit le pays où ils sont commis. Enfin, les organisations syndicales exigent une politique d'accueil humaniste qui soit la même pour toutes et tous les réfugié-es quels que soient leurs pays d'origine.



LA VÉRITABLE RECONNAISSANCE DES AGENTES ET DES AGENTS DE LA FONCTION PUBLIQUE PASSE PAR UNE AUGMENTATION GÉNÉRALE DE LEURS SALAIRES

La crise issue de la pandémie a eu au moins une vertu : la reconnaissance de l'engagement et des compétences des agentes et agents de la Fonction publique.

Qui prétendrait aujourd'hui que les femmes et les hommes de l'hôpital public, celles et ceux de l'Education nationale, des services départementaux d'incendie et de secours perçoivent une juste rémunération?

Et ce qui est vrai pour ces professions l'est également pour toutes celles qui suivent à l'intérêt général et à la protection des populations, qu'elles soient sur le devant de la scène médiatique ou non.

A l'heure où, de manière tout à fait légitime, le pouvoir d'achat est à nouveau la principale préoccupation de la population, les personnels des trois versants de la Fonction publique ne peuvent se contenter de discours louangeurs ou de mesures parcellaires.

Il en va aussi de l'attractivité de la Fonction publique, de sa capacité à recruter et maintenir en son sein des agentes et agents à la formation et à la qualification du plus haut niveau possible, dimension indispensable à la qualité du service public.

De significatives et urgentes augmentations générales sont indispensables.

Sans attendre, il faut donc rompre avec l'absence de mesures générales : il faut ainsi revaloriser le point d'indice, dont le gel, en plus de dix ans, a entraîné pertes de pouvoir d'achat considérables, absence de reconnaissance des qualifications et rabougrissement des carrières. D'autres mesures - telles que l'attribution d'un nombre de points uniforme à toutes et à tous - doivent être envisagées.

Nous n'oublions pas que plus de 60 % des personnels de la Fonction publique sont des femmes. Il faut donc en finir avec les inégalités professionnelles dont elles sont victimes.

Nous n'oublions pas d'avantage que plus d'un million de non titulaires et précaires travaillent dans la Fonction publique et que leur situation doit être également améliorée.

Nous considérons que les services publics pour lesquels notre attachement est sans faille ont besoin de femmes et d'hommes bénéficiant d'un salaire décent et valorisant.

C'est pourquoi, nous demandons que le Président de la République et le Gouvernement ouvrent sans attendre de véritables négociations pour procéder aux augmentations générales de salaire que les agentes et agents de la Fonction publique méritent amplement.

Des mesures urgentes s'imposent pour répondre à la volonté de vivre dignement de son travail dans notre pays et à la volonté de justice sociale.

